



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 24.11.2023
Visible par le public jusqu'au: 24.11.2024
Numéro de publication: UP04-0000005676

Entité de publication

Société Anonyme Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois, Fbg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Société Anonyme Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois

Organisation concernée:

Société Anonyme Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois
CHE-100.513.955
c/o: Administration Communale
Hôtel communal
2000 Neuchâtel

Indications concernant l'assemblée générale:

07.12.2023, 18:00 heures, Neuchâtel, Aula de la Maladière

Texte d'invitation/ordre du jour:

Convocation

A l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

le jeudi 7 décembre 2023 à 18h00,

à l'aula de la Maladière à Neuchâtel

Ordre du jour :

- 1. Liste des présences / quorum / désignation des scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2022**
Proposition du Conseil d'administration : acceptation.
- 3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2022/2023**
- 4. Rapport de l'organe de révision**
- 5. Discussion**
- 6. Votation sur la conclusion de ces rapports**

6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2022/2023

Proposition du Conseil d'administration : le rapport annuel 2022/2023 est approuvé.

6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022/2023

Proposition du Conseil d'administration : les comptes annuels présentant un bénéfice de 487 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration : le résultat reporté se présente comme suit :

Bénéfice reporté : 19'142 francs

Excédent de revenus au 30 juin 2023 : 487 francs

Attribution à la réserve légale : -100 francs

Report à nouveau : 19'529 francs

6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition : les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2022/2023.

6.4. Reconduite du mandat de l'organe de révision

Proposition : le mandat de la Fiduciaire Eric Monard à Hauterive en tant qu'organe de révision est reconduit pour une année.

7. Divers

Le Conseil d'administration

CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

le jeudi 7 décembre 2023 à 18h00,
à l'aula de la Maladière à Neuchâtel

Ordre du jour :

1. Liste des présences / quorum / désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2022 Proposition du Conseil d'administration : acceptation.
3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2022/2023
4. Rapport de l'organe de révision
5. Discussion
6. Votation sur la conclusion de ces rapports
 - 6.1. **Approbation du rapport annuel de l'exercice 2022/2023**
Proposition du Conseil d'administration : le rapport annuel 2022/2023 est approuvé.
 - 6.2. **Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022/2023**
Proposition du Conseil d'administration : les comptes annuels présentant un bénéfice de 487 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration : le résultat reporté se présente comme suit :

Bénéfice reporté	19'142 francs
Excédent de revenus au 30 juin 2023	487 francs
Attribution à la réserve légale	-100 francs
Report à nouveau	19'529 francs
 - 6.3. **Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Proposition : les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2022/2023.

6.4. Re conduite du mandat de l'organe de révision

Proposition : le mandat de la Fiduciaire Eric Monard à Hauterive en tant qu'organe de révision est reconduit pour une année.

7. Divers

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Dicastère des finances de la ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale 2022.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 18h00.